

L'ÉTAT EN ARDÈCHE



N°41 ■ OCTOBRE /NOVEMBRE 2015

Présentation du schéma départemental de coopération intercommunale



En application de l'article L5210-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) modifié par l'article 33 de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation du territoire de la République, Alain TRIOLLE, préfet de l'Ardèche a proposé un projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) [...la suite](#)



Le droit de saisine de l'administration par voie électronique : À partir du 7 novembre 2015, sur tous les sites des services de l'État [...la suite](#)



Comment éviter les intoxications au monoxyde de carbone ? Lorsque les températures baissent, les risques d'intoxications au monoxyde de [...la suite](#)



Publication de la lettre d'information « Infoloup » Septembre/Octobre 2015 - En tant que préfet coordonnateur du plan d'action national [...la suite](#)



Déploiement en Ardèche du dispositif « Garantie Jeunes » : lancement du 2ème groupe - La 2ème cohorte a débuté le 19 octobre dernier [...la suite](#)



Le préfet de l'Ardèche a accueilli 24 personnes ayant récemment obtenu la nationalité française - Alain TRIOLLE, préfet de l'Ardèche, [...la suite](#)

Premières élections pour le conseil régional Auvergne - Rhône - Alpes -



L'élection des conseillers régionaux aura lieu les 6 et, en cas de second tour, 13 décembre 2015. Cette élection sera organisée dans le cadre des [...la suite](#)



Le préfet de l'Ardèche a réuni la presse le 3 novembre dernier - Entouré de ses proches collaborateurs, Alain TRIOLLE, préfet [...la suite](#)



Signature du contrat de plan interrégional 2015-2020 - Le plan Rhône a été reconduit le 30 octobre dernier par la signature d'un contrat [...la suite](#)

Directeur de publication : Alain TRIOLLE, préfet de l'Ardèche
Réalisation/Conception graphique : Service Départemental de la Communication Interministérielle de l'Etat
Ont participé à ce numéro : préfecture — DDCSP — DIRECCTE — DREAL — Gendarmerie — DDSP — Sécurité routière
Crédits photos : préfecture — sécurité routière - Dicom

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : Du 1er au 31 octobre 2015, **1 158** contrôles routiers ont permis de relever **2 649** infractions, dont **132** alcoolémies et **1 963** excès de vitesse. **82** permis de conduire ont été retirés et **158** véhicules immobilisés.



Déjà 24 tués depuis le 1er janvier sur les routes de l'Ardèche
Restons mobilisés contre l'insécurité routière !



S'abonner — Se désabonner à la lettre des services de l'Etat : [cliquez ici](#)

Préfecture de l'Ardèche—3 rue Pierre Filliat BP 721—07 007 PRIVAS Cedex
Tél. : 04 75 66 50 00 Fax : 04 75 66 50 37
www.ardèche.gouv.fr - Facebook - Twitter